



Genève, le 1^{er} octobre 2025

Le Conseil d'Etat

3778-2025

Département fédéral de l'économie de la
formation et de la recherche (DEFR)
Monsieur Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Concerne : modification de la loi sur les cartels

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons bien reçu votre courrier du 16 juin 2025 valant consultation sur la modification de la loi sur les cartels (LCart).

Notre Conseil soutient le projet qui lui a été soumis, lequel permet de répondre aux lacunes identifiées lors de la précédente consultation menée en 2021, ainsi qu'aux deux motions parlementaires récemment adoptées.

Nous saluons en particulier les mesures proposées visant à renforcer l'indépendance institutionnelle par une séparation plus claire des compétences d'instruction, de décision et de sanction. En outre, l'accroissement de la professionnalisation des acteurs par la nomination de juges suppléants spécialisés en économie au Tribunal administratif fédéral lui permettra de faire un plein usage de son pouvoir de cognition, ce dont notre Conseil se félicite.

Cela étant, si la réduction du nombre de membres de la COMCO semble opportune, notre Conseil espère toutefois que cette professionnalisation ne se fera pas au détriment d'une représentation équitable des différentes régions linguistiques de notre pays au sein des autorités de la concurrence.

L'obligation de communiquer les résultats provisoires de l'administration des preuves dans l'année suivant l'ouverture de l'enquête, la prolongation possible de certains délais, ainsi que la création d'une base légale autorisant la consultation des pièces sensibles dans une salle

de données, constitueront certainement des avancées procédurales bienvenues qui contribueront à une meilleure administration de la justice.

En vous réitérant nos remerciements pour votre consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La Chancelière :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MR', with a horizontal line drawn across it.

Michèle Righetti

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'TA', with a horizontal line drawn across it.

Thierry Apothéoz

Copie à : wp-sekretariat@seco.admin.ch